

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 42 Citoyenneté			
Code	PEIM2B42PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be) Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be) Céline DEPRESZ (celine.deprez@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à développer une attitude d'ouverture à la différence culturelle et à la dimension de genre et incite à se construire une position réflexive au sujet de différentes problématiques sociales et culturelles. Des notions fondamentales tel que la démocratie, la citoyenneté, la justice seront abordées au cours d'échanges, de consultations de documents, d'ateliers.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la**

société

3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques

3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Acquis d'apprentissage visés

- Comprendre et reconnaître la réalité de la diversité et développer une attitude réflexive.

- Anticiper les problématiques internes et externes à l'école et au métier d'enseignant en proposant un dispositif adapté.

- Prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B42PPA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 30 h / 1 C

PEIM2B42PPB Ouverture de l'école vers l'extérieur 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B42PPA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 10

PEIM2B42PPB Ouverture de l'école vers l'extérieur 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Les deux activités d'apprentissage abordent des thématiques communes de vivre ensemble et d'ouverture à la pluralité. Elles s'inscrivent dans une volonté de renforcer la responsabilité citoyenne de nos étudiants transférable dans un environnement professionnel. La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est donc fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les deux associées au développement de compétences liées à la citoyenneté

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre			
Code	22_PEIM2B42PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Notre relation à la différence nous inspire de nombreuses émotions. Comment percevoir la diversité dans nos classes? Ce cours se veut être une porte ouverte à une meilleure compréhension de la diversité socioculturelle, en lien avec l'évolution de notre culture professionnelle.

2.14.0.0

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'activité d'apprentissage vise à rencontrer un double objectif.

Premièrement, aider les étudiants à acquérir une posture d'ouverture et de décentration autour des questions socioculturelles. Les activités emprunteront des concepts à la sociologie, à l'anthropologie ainsi qu'à la philosophie et elles se diviseront autour de trois grands axes :

- La diversité culturelle.
- La diversité sociale.
- La dimension de genre

Deuxièmement, introduire à l'Eveil aux Langues.

2.14.0.0

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ce module permettra à l'étudiant de mettre en chantier les compétences suivantes :

- Appréhender le cadre légal relatif à la discrimination et aux conséquences de ce dernier sur la pratique professionnelle.
- Nourrir sa curiosité vis-à-vis de la culture de l'autre.
- Prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.
- Découvrir les balises et les outils de l'Eveil aux langues.

2.14.0.0

Démarches d'apprentissage

Cours ex-cathedra.

Exercices.

Différents supports (ex. vidéos) illustrant le propos.

2.14.0.0

Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels ou collectifs à la demande des étudiants.

2.14.0.0

Sources et références

Colombi, D. (2020, 15 janvier). Où va l'argent des pauvres : Fantômes politiques, réalités sociologiques. PAYOT.

Légal, J. & Delouée, S. (2021, août 11). Stéréotypes, préjugés et discriminations - 3e éd. (Les Topos). DUNOD.

Michel, A. (2007). Le féminisme. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.miche.2007.01>

Balises de progression et ressources pédagogiques de M1 à P2 (éveil aux langues)

2.14.0.0

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours du professeur Capsules/powerpoint/documents sur connected.

2.14.0.0

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se décomposera de la manière suivante :

Avant l'examen oral :

- Rédaction & remise d'un travail (Eveil aux langues).
- Lecture d'un chapitre d'un ouvrage (Diversité culturelle, diversité sociale, discrimination, dimension de genre).

Examen oral :

- Défense du travail.
- Répondre aux questions sur le chapitre.

2.14.0.0

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo + Trv	100			Trv + Exo	100

Evo = Évaluation orale, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si certificat médical, sous réserve de l'approbation du jury, l'étudiant pourra représenter l'examen à une date

ultérieure.

2.14.0.0

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ouverture de l'école vers l'extérieur			
Code	22_PEIM2B42PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours invite les étudiant(e)s à s'intéresser aux pratiques actives, aux outils et dispositifs en lien avec le métier d'instituteur primaire. Il invite également les étudiant(e)s à coopérer afin de présenter des ressources intéressantes destinées aux enseignants de l'école primaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- C3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat
- 3.3. mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- 4.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Création de projets, d'activités fonctionnelles ou d'outils par les étudiants.
- Organisation et préparation d'une journée d'échanges de pratique avec les étudiants du bloc 1 et du bloc 3, instituteurs primaire

Démarches d'apprentissage

A travers différentes activités, les étudiants sont invités à développer une démarche réflexive et un regard critique sur leur future pratique

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants pour susciter et soutenir la réflexion, proposer des pistes de recherche d'activités,...

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation portera sur la participation obligatoire au marché des connaissances et sur la présentation du travail lors de "portes ouvertes". Selon le choix des options proposées dans l'UE, les modalités d'évaluation sont différentes:-
Option 1 : cours "classiques": voir ci-dessus- Option 2 : projet "engagement citoyen" : examen oral sur base d'un travail écrit individuel remis le 1er jour de la session.- Option 3 : projet "On souffle dans ton dos" : examen oral sur base d'un travail écrit individuel remis le 1er jour de la session. Quelle que soit l'option choisie par les étudiants, la participation active au marché des connaissances est obligatoire. En cas d'absence, les crédits de l'ensemble de l'UE ne seront pas validés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).